

Revue Juridique du Bonheur n° 2026/8

Appel à contributions

Droit au bonheur et Travail

La **Revue Juridique du Bonheur** est une revue électronique annuelle en *open access* (<https://www.oib-france.com/-La-revue->) portant sur le droit au bonheur.

Elle a vocation à accueillir des réflexions émanant de juristes, mais également de chercheurs issus d'autres disciplines, afin de diffuser des solutions novatrices formulées par les instances internationales, nationales ou locales de par le monde, que ce soit par la voie réglementaire, législative, constitutionnelle, jurisprudentielle, coutumière ou encore sous la forme d'outils de soft law. Sont également bienvenues les contributions développant des aspects théoriques de ce droit en émergence.

La **Revue Juridique du Bonheur** reçoit aussi bien des propositions de contribution dans le cadre du dossier thématique, que sur d'autres thématiques, qu'il s'agisse de réflexions doctrinales, de retours d'expérience, de chroniques d'actualité législative et/ou jurisprudentielle. Il est également possible de proposer la recension d'ouvrages ou d'articles en lien avec le droit et le bonheur.

Afin de permettre la participation du plus grand nombre, la **Revue Juridique du Bonheur** accepte des contributions aussi bien en langue française, qu'en langue anglaise ou espagnole. Les propositions de contributions de **jeunes chercheurs** (étudiants de master, doctorants) sont également les bienvenues.

Présentation du dossier thématique du n° 2026/8 : « Droit au bonheur et travail »

La **Revue Juridique du Bonheur** consacre le dossier thématique de son prochain numéro au thème « **Droit au bonheur et travail** », afin d'explorer les conditions juridiques, institutionnelles et sociales dans lesquelles l'activité professionnelle peut contribuer — ou au contraire porter atteinte — au bien-être et à l'épanouissement des personnes.

Si la notion de bonheur apparaît parfois étrangère au langage juridique classique, elle s'inscrit pourtant dans une tradition philosophique et juridique ancienne : de la recherche du *bien*

commun dans la pensée aristotélicienne jusqu'aux formulations modernes telles que le *pursuit of happiness* de la Déclaration d'indépendance américaine ou les approches contemporaines du **bien-être au travail**, de la **qualité de vie au travail** et des **droits fondamentaux de la personne au travail**.

Dans un contexte marqué par les transformations profondes du monde du travail — précarisation de certains statuts, intensification des rythmes professionnels, recomposition des collectifs de travail, crises et changements globaux, impact des nouvelles technologies — l'interrogation sur les conditions juridiques du bonheur professionnel apparaît particulièrement féconde.

Ce dossier thématique vise à réunir des contributions issues du **droit**, mais aussi **d'autres disciplines** (philosophie, sociologie, économie, science politique, psychologie du travail, gestion, histoire, anthropologie), afin d'examiner la manière dont les normes juridiques structurent l'expérience du travail et ses effets sur le bien-être.

Axes thématiques (non limitatifs)

Les propositions pourront notamment porter sur les milieux ou situations suivants :

1. Statuts professionnels et précarité

- Les **intermittents du spectacle** et les formes d'emploi discontinues
- Les **travailleurs précaires**, indépendants ou ubérisés
- Les transformations du droit et de l'organisation du travail face à la quête de sens professionnel
- Travail, sécurité économique et bien-être subjectif

2. Université et liberté académique

- **Bonheur au travail des enseignants-chercheurs**
- Libertés académiques, autonomie professionnelle et épanouissement intellectuel
- Évaluation, bureaucratisation et souffrance au travail dans l'enseignement supérieur
- Conditions institutionnelles du bonheur dans la recherche scientifique

3. Monde hospitalier et professions du soin

- Conditions de travail des **professionnels hospitaliers**
- Burn-out, responsabilité institutionnelle et droit du travail
- Éthique du soin et bien-être professionnel
- Organisation hospitalière et qualité de vie au travail

4. Professions agricoles et territoires

- **Agriculteurs et droit au bien-être professionnel**
- Crises agricoles, endettement et souffrance au travail
- Approches juridiques et territoriales du bien-être rural

5. Travail politique et engagement public

- **Collaborateurs politiques**, assistants parlementaires et statuts atypiques
- Éthique du travail politique et satisfaction professionnelle
- Conditions juridiques de l'engagement public

6. Associations, ONG et économie sociale

- **Travailleurs associatifs et humanitaires**
- Engagement militant et reconnaissance juridique du travail
- Tension entre vocation, bénévolat et professionnalisation
- Professionnalisation de l'activisme militant

7. Travail social et professions relationnelles

- **Travailleurs sociaux**, éducateurs, médiateurs
- Usure professionnelle et responsabilité institutionnelle
- Juridicisation des pratiques sociales et bien-être professionnel

Approches attendues

Les contributions peuvent adopter différentes perspectives :

- **Analyse doctrinale en droit** (droit du travail, droit public, droits fondamentaux, droit social)
- **Approche comparée** (comparaison entre systèmes juridiques)
- **Analyse interdisciplinaire** (droit et sociologie, droit et philosophie, droit et psychologie)
- **Études empiriques ou socio-juridiques**
- **Réflexions normatives ou prospectives**

Modalités de soumission – Proposition d'article

Les auteurs sont invités à transmettre **une proposition de contribution (2 pages maximum)**, comprenant les éléments suivants :

1. Titre provisoire de l'article

2. Résumé du projet (environ 500 mots)

Le résumé devra préciser :

- la **question de recherche**
- l'**intérêt scientifique et juridique**
- l'**angle d'analyse proposé**

3. Appareillage scientifique et méthodologie

Les auteurs indiqueront notamment :

- la **discipline principale mobilisée** (droit, sociologie, philosophie, économie, etc.)
- la **méthodologie** envisagée (analyse doctrinale, étude empirique, approche comparée, enquête qualitative, etc.)
- les **sources juridiques ou empiriques mobilisées**

4. Plan indicatif de l'article

Un **plan structuré** (titres et sous-titres) permettant d'identifier l'architecture de l'argumentation.

5. Échantillon de références doctrinales

Les auteurs indiqueront **quelques références bibliographiques principales** (ouvrages, articles, jurisprudence).

6. Cinq mots-clés

Dossier de soumission

Les propositions devront être transmises **en un seul fichier PDF** comprenant :

1. **La proposition d'article** (2 pages maximum)
2. **Un CV académique et liste des publications pertinentes** (2 pages)

Calendrier

- Date limite de réception des propositions : **31 août 2026**
- Notification aux auteurs : **30 septembre 2026 au plus tard**
- Remise des articles complets : **31 janvier 2027**
- Publication du numéro : **20 mars 2027**

Consignes aux auteurs (articles complets)

Les articles retenus devront :

- être rédigés en **français, espagnol ou anglais**
- comporter environ [**consigne : 30 000 à 60 000 signes / 20 à 30 pages**]
- être présentés en **Times New Roman, taille 12, interligne 1,5**
- comporter **notes de bas de page et une bibliographie finale**

L'ensemble des normes éditoriales figure sur le site de la revue.

Les contributions seront évaluées selon une procédure **d'expertise en double aveugle**.

Coordination scientifique du numéro

Contact : rjb@oib-france.com

Directrice éditoriale de la revue : **Carine David**, Professeure des universités en droit, Aix-Marseille Université, carine.DAVID@univ-amu.fr

Responsable éditoriale : **Ornella Seigneury**, Chercheuse postdoctorale en droit, Université Catholique de Louvain, ornella.seigneury@gmail.com

Contact et envoi des propositions

Les propositions doivent être envoyées à : rjb@oib-france.com